



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint ;

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 398

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 398 visant à modifier le règlement numéro 394 décrétant les taux de taxes et le tarif des compensations pour l'année financière 2025 et les conditions de leur perception.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3^e jour du mois de février 2025.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 398 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 5^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

François Pelletier, directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Dépôt du projet de règlement 398

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Dépôt du projet de règlement 398** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin et sur le site internet de la Municipalité) entre 13 h et 16 h 30, le 5^e jour du mois de février 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour du mois de février 2025.

François Pelletier, directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint